

JOURNAL APELF

2020



Photo : Dominique Dallaire

Mot du président

Le 22 août 1980 marque la naissance officielle de l'Association pour la Protection de l'Environnement du Lac Fortin (APELF). Cela fait donc 40 ans cette année que votre association a vu le jour. Les personnes à l'origine de la création de l'APELF sont : Serge Doyon, Florent Roy, Jacques Chapdelaine, Marc Pépin, Guy Couture, Victor Duval, Aurélien Roy et Patrick Doyon. Ils formèrent son premier conseil d'administration. «Extrait d'un article publié dans le premier journal de l'APELF de 1982 : L'initiative prise par M. Marc Pépin en juin 1980 de réunir les propriétaires riverains du lac Fortin n'avait qu'un but : faire prendre conscience à tous et à chacun que désormais l'avenir ne serait plus jamais semblable au passé, et qu'à partir de maintenant, il y aurait des lois, des règlements et des normes qui régiraient l'environnement des lacs (.....). Viser la protection des lacs et des cours d'eau, c'est protéger notre avenir, notre environnement, notre qualité de vie et l'héritage de nos enfants. Quoiqu'on en dise et quoiqu'on en pense, le lac Fortin est un **bien commun**, et personne n'a le droit de se l'approprier et de le détruire.» On ne peut que remercier ces visionnaires d'avoir su pressentir la nécessité et l'urgence de poser les gestes requis pour assurer la survie du lac et stopper sa dégra-

ation. C'est grâce à eux, ainsi qu'à tous les bénévoles qui ont pris la relève depuis 40 ans, si nous pouvons encore profiter d'un lac en relative bonne santé. Où en serions-nous s'ils n'avaient pas été là pour convaincre les propriétaires, les utilisateurs du lac et les autorités de poser les gestes nécessaires à la survie de notre lieu de villégiature et de résidence? Leur persévérance et leur engagement méritent notre reconnaissance.

Un des premiers dossiers auquel les bénévoles de l'APELF ont dû faire face, au début des années 1980, est la mise aux normes des installations septiques. Les puisards étaient fréquents à de nombreux chalets. Très peu d'installations septiques répondaient aux normes minimales de salubrité. Il a donc fallu convaincre les propriétaires et les élus de réaliser les travaux de corrections. Évidemment, cela ne s'est pas fait sans mécontentement de la part de certains qui ne se voyaient pas du tout comme faisant partie du problème «c'est comme cela depuis des années et y'en a pas de problème, ce n'est pas moi». En 1981, on ne comptait que 5 installations septiques classées «A», il aura fallu attendre à 1995 pour affirmer que l'ensemble des installations sont classées «A». Cela a pris 15 ans d'efforts et

Suite en haut de la page 2

Suite mot du président

de persévérance des administrateurs de l’APELF pour faire corriger la situation. Encore aujourd’hui, il s’agit d’un enjeu pour nous tous, en effet l’entretien des installations septiques doit être adéquat pour être efficace.

Un autre défi de l’APELF au fil des ans est l’adhésion des propriétaires à soutenir l’association. L’association a dû expliquer, convaincre et chercher l’appui de tous pour corriger des aménagements de terrain ou des pratiques qui ont des effets négatifs sur la qualité de l’eau du lac. Les municipalités de Saint-Victor et de Saint-Alfred qui furent sollicitées dès le début par l’association ont généralement répondu favorablement.

Le recrutement des bénévoles pour faire fonctionner l’association est depuis le début un enjeu annuel. L’association doit son dynamisme aux bénévoles qui assurent son fonctionnement et à ses membres qui la soutiennent. MERCI à tous ces hommes et toutes ces femmes qui se sont appliqués à faire de l’APELF ce qu’elle est aujourd’hui, mais surtout pour avoir su protéger notre lac.

Je souhaite que notre Association pour la protection de l’environnement du lac Fortin puisse vivre encore longtemps.

Louis Aubry, président

Note importante concernant la COVID-19

Évidemment la protection de l’environnement de notre milieu de vie est importante, mais la protection de la santé publique l’est d’autant plus. Au moment d’écrire ces lignes, le Québec et le monde entier vivent une crise majeure de santé publique. Les autorités nous demandent d’appliquer des règles sanitaires et de distanciation sociale afin d’éviter la propagation du virus. Comme nous ne pouvons pas prévoir la situation qui prévaudra lors du début de la saison estivale et que les activités au chalet sont souvent l’occasion de réunir la famille ou les amis, nous vous demandons d’appliquer toutes les règles qui pourraient être en vigueur à ce moment. Les activités de l’APELF seront ajustées en fonction de la situation. Nous vous tiendrons informés.

Table des matières

Mot du président	1-2
Composition du conseil d’administration	3
Réalisation du journal	3
Nous joindre	3
Mots des maires	4-5-6
L’APELF a 40 ans	7
Grands dossiers et préoccupations de l’APELF depuis 1980	8-9
Une sculpture sur la petite île	9-10
Sommaire des activités et priorités de l’APELF pour 2020	11
La maisonnette	12-13
Convocation à l’assemblée générale annuelle 2020	14
Souper spaghetti 2020	14
RSVL	15
Le plus grand risque pour votre propriété	16-17
Festi-Neige 2020	18-19

Composition du conseil d'administration

Louis Aubry	Président
Bob Moran	Vice-Président
Sonya Lessard	Secrétaire
Éric Audet.....	Trésorier
Marcel Pagé	Administrateur
Karine Métivier	Administratrice
Sylvain Fecteau.....	Administrateur

Réalisation du Journal

Rédaction et collaboration

Les membres du conseil d'administration
Sébastien Lapierre

Publicité

Bob Moran
Sylvain Fecteau

Réalisation

Louis Aubry
Karine Bolduc

Production

Karine Bolduc

Impression

Centre Laser Couleur du Parc
Nancy Lessard

Distribution

APELF

Nous joindre

Adresse :

287, rue Marchand
Saint-Victor (Québec) G0M 2B0

Courriel :

apelf.lacfortin@gmail.com

Téléphone :

(418) 588-6854

Site Web :

https://www.lacfortin.com/

Facebook :

APELF

Mot du maire de Saint-Victor

Jonathan V. Bolduc



Très chers amis,

En cette année où l'APELF fête ses 40 ans, le conseil municipal apprécie disposer à nouveau de cette tribune pour vous exposer ses réalisations ainsi que ses projets à l'endroit des riverains du lac Fortin.

AMÉLIORATION DE LA PLAGE

L'aménagement de la plage du lac Fortin est un projet qui se travaille depuis plusieurs mois, un comité de citoyens a été lancé avec la collaboration de l'APELF et la planification avance - les travaux devraient avoir lieu cette année. Le tout en ligne avec notre initiative de parcs lancée il y a deux ans.

AMÉLIORATION DE NOS ROUTES

La mise à jour de la signalisation routière s'est encore poursuivie en 2019, en particulier sur le 3e Rang Sud où le tout fut revampé par une firme spécialisée - les bons panneaux, aux bons emplacements, avec la bonne quincaillerie fixée à la hauteur prévue par la loi. Pour 2020, les grands travaux routiers qui devraient avoir lieu seront tout d'abord sur la rue du Séminaire, les 3-Côtes, pour la réfection de la route et des infrastructures présentes (égouts / aqueduc) - ceux-ci étaient prévus pour l'été 2019, mais en raison de retards dans la conception des plans finaux, ont dû être reportés. Normalement, ces travaux seront financés jusqu'à 66% par des subventions.

URBANISTE PRÉSENT CHEZ NOUS

Beaucoup de travail a été fait en matière de réglementation, de permis et d'inspection. Malgré ça, il en reste encore à faire - ainsi, nous avons embauché Stéven Grenon comme urbaniste, en partenariat avec la MRC Robert-Cliche, nous garantissant deux jours dédiés à Saint-Victor, alors que cet urbaniste se déplace physiquement à nos bureaux pour répondre aux citoyens, sans que ceux-ci ne doivent se rendre à Beauceville pour leurs permis ou autres demandes connexes. Pour le rencontrer, veuillez prendre rendez-vous en contactant l'hôtel de ville.

GESTION DES ACTIFS

Notre engagement d'Optimisation des outils et méthodes de travail des employés de bureau et de voirie s'est vu matérialisé notamment par de la formation donnée au personnel, mais aussi par le travail effectué en gestion des actifs, qui consiste à faire état de tout ce qui est propriété de la Municipalité, comme les infrastructures routières, les bâtiments (garage municipal, caserne, etc.) et le matériel roulant, considérer leur âge et, à prime abord, la pertinence d'avoir tel ou tel équipement (combien de camions a-t-on besoin en vertu de nos km de routes). Ce plan est en cours pour notre Municipalité, et pour lequel Saint-Victor est l'une des seules petites municipalités à avoir obtenu une subvention. On vise une saine gestion autant que possible, et cette initiative est une nouvelle étape pour y arriver.

BAISSE DE LA TAXE DE VIDANGE

À la fin de 2016, le conseil a fait le choix de confier la collecte des déchets au privé, permettant ainsi d'économiser environ 50% annuellement. La Municipalité disposait alors d'un camion qui avait été acquis en 2009 par le biais d'un règlement d'emprunt - comme le prêt en question s'ouvrait dernièrement, on a pu en effectuer le remboursement final, parce que depuis 2017, on a pris la peine de cumuler la somme requise à son remboursement. Maintenant que cette obligation est chose du passé et tel qu'annoncé à la séance spéciale du budget 2020, le taux de la taxe liée aux ordures (collecte, enfouissement, etc.) a été révisé à la baisse. Au début des années 2000, la taxe de vidanges était à 180\$ - avec l'inflation, ça représenterait 250\$ en argent d'aujourd'hui. Étant à 190\$ à notre arrivée au conseil, et malgré qu'on l'ait toujours gelée, on peut maintenant la réduire à 170\$, grâce à la fin du prêt du camion à déchets contracté autrefois et par les économies générées avec le recours au privé pour la collecte des déchets et du recyclage. Beaucoup d'efforts ont été faits, et on est contents d'en voir le résultat direct sur nos comptes de taxes.

CONTRÔLE DE LA DETTE MUNICIPALE

À nouveau, Saint-Victor figure parmi les municipalités comparables les moins endettées au Québec, avec un

endettement total net à long terme de 1396\$ par unité d'évaluation, alors que ce montant passe à 3557\$ pour les municipalités de sa classe de population. Pour notre conseil, il n'y a pas de secret, faut investir pour l'avenir en évitant de l'hypothéquer, prendre les subventions disponibles et payer cash autant que possible, c'est profitable pour nous tous, citoyens contribuables.

GEL DE TAXES

Tel que vu dans le budget 2020, la taxe foncière générale est passée de 0,9617\$ à 0,9416\$ du 100\$ d'évaluation, soit une baisse de 2 cents, afin de contrer l'impact du nouveau rôle d'évaluation ayant cours en 2020. Comme élus, on n'a aucun contrôle sur le rôle d'évaluation - il est en hausse et ça témoigne de la désirabilité envers notre municipalité. Ce qu'on peut faire, et que l'on fait, c'est de réduire le taux de taxe foncière, pour qu'en bonne partie, nos comptes de taxes restent stables. Et on a fait la même chose lors du dernier rôle en 2017.

Pour nous, l'APELF est notre premier partenaire dans l'effort de sauvegarde de notre lac Fortin - tellement de projets qui se sont opérés au fil des ans, et à chaque fois la Municipalité et l'APELF ont collaboré à leur concrétisation. C'est une organisation qui représente bien les riverains et avec qui on travaille fort.

Au nom du conseil municipal, je vous souhaite un bel été à Saint-Victor !

Jonathan V. Bolduc
Maire de Saint-Victor
Préfet MRC Robert-Cliche



BUREAU DU MAIRE

Christian Roy
418.226.5475
christian.roy@aquabeauce.com

AquaBeauce
Eau de source naturelle

175, chemin des Fonds St-Victor, Beauce G0M 2B0 | St-Victor 418.588.3289
Fax 418.588.4289 | 1.866.588.3289

Beauce Eau inc.

La Victroise
CAFÉ KIOSQUE CHAMPÊTRE

Produits du terroir disponible

298- rue Principale St-Victor
Ginette Plante 418.588.6816

CENTRE LASER
COULEUR DU PARC ENR.

Nancy Lessard, prop.

- Centre de photocopie
- Boutique cadeaux
- Coroplaste
- Articles personnalisés
- Arrangements floraux
- Lettrage

Tél. : 418.588.6634 Cell. : 418.225.2084

Télé : 418.588.5634 Courriel : clcp.st@gmail.com
115 rue du Parc Saint-Victor (Qc) G0M 2B0

Filature
LEMIEUX
Spinning

SPÉCIALISTE DU FIL
DEPUIS 1906

MARC LEMIEUX
Vice-président
Directeur général
marcl@lemieuxspinning.com

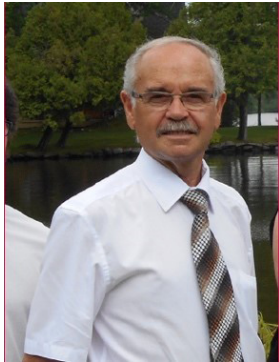
418 484-2169
418 226-7739
418 484-5561

125, route 108 Est, C.P. 2039
St-Éphrem-de-Beauce (Québec)
Canada G0M 1R0

lemieuxspinning.com

Mot du maire de Saint-Alfred

Jean-Roch Veilleux



Bonjour,

En tant que maire de la municipalité de Saint-Alfred c'est avec plaisir que je viens vous parler de la saison 2020 qui s'annonce au sein du Lac Fortin. Les membres du Conseil et moi-même tenons à vous féliciter pour votre 40^e anniversaire de L'APELF. Je suis

conscient que vous faites un bon travail pour l'amélioration de la qualité de l'eau du lac. La municipalité de Saint-Alfred sera toujours présente pour vous supporter dans vos actions,

Je vous souhaite un bel été et vous encourage à continuer.

BONNE SAISON ESTIVALE!

Jean-Roch Veilleux, maire



Hercule Fortin inc.

250, rue St-Joseph
St-Victor de Beauce
(Québec) G0M 2B0

Quincaillerie - Matériaux - Décoration

Tél.: 418-588-6897 Téléc.: 418-588-6898

robby.hfortin@telvic.net

L'APELF a 40 ans

Lors de sa création en 1980, les membres fondateurs ont fixé 9 objectifs à l'Association pour la Protection de l'Environnement du Lac Fortin. Force est de constater que ces objectifs sont encore pertinents et d'actualité.

1. Dépolluer les eaux du lac Fortin et de ses affluents.
2. Protéger le littoral, les rives et l'encadrement forestier du lac Fortin et de ses affluents contre toute forme de dégradation.
3. Sensibiliser les citoyens aux problèmes de la nature et de la qualité de l'environnement.
4. Effectuer auprès des Services de Protection de l'Environnement les démarches qui s'imposent pour obtenir les études et les services des programmes concernant la protection des eaux du lac.
5. Effectuer auprès des municipalités concernées les démarches qui s'imposent pour obtenir des règlements visant à enrayer la pollution des eaux et à protéger la

nature.

6. Amorcer toute démarche connexe visant directement ou indirectement à améliorer la qualité de vie des riverains.
7. S'occuper de l'ensemencement (alevinage) des eaux du lac Fortin.
8. Promouvoir et défendre les intérêts des membres et faire à cet effet toutes les représentations jugées utiles aux organismes gouvernementaux, paragouvernementaux, publics et privés.
9. Faire front commun avec les associations pour la protection de l'environnement des lacs et les associations existantes pour obtenir des autorités gouvernementales les lois-cadres, les règlements et le budget qui assureront la protection des lacs.



Pharmacie Proxim
Stéphanie Roy
223, rue Principale
Saint-Victor, 418.588.6491

**VOTRE santé =
NOTRE priorité**

Services offerts :

- Mesure et suivi de la tension artérielle.
- Location et vente d'équipements d'orthopédie (Béquilles, fauteuil roulant , etc ...)
 - Renouvellement de vos prescriptions en ligne .
 - Bas support standard et sur mesure .
 - Équipements pour l'aide au maintien à domicile.
- Mon plan renouvellement: surveillance et suivi du traitement médicamenteux.
 - Gestion de la médication sous forme de piluliers.
- Transfert d'ordonnances provenant d'une autre pharmacie.
 - Service de livraison : GRATUIT.

Bon été à vous tous, l'équipe de la Pharmacie de St-Victor.

Grands dossiers et préoccupations de l'APELF depuis 1980.

- La mise aux normes des installations septiques. Ce dossier a été amorcé dès la création de l'association en 1981. Ce qui nous semble évident aujourd'hui ne l'était pas pour de nombreux propriétaires de chalets dans les années '80. Ce fut un combat de près de 15 ans. Encore aujourd'hui ce dossier se poursuit dans la sensibilisation à l'entretien adéquat des installations septiques.
- La revégétalisation des rives a aussi occupé l'association dès les premières années. La sensibilisation à l'importance du reboisement des rives fut le principal moyen utilisé avec la distribution de végétaux aux propriétaires convaincus. Plus de 130 000\$ de végétaux ont été distribués depuis 1983. De 1983 à 1989, près de 31 000 végétaux ont été donnés aux riverains. Un programme pour la réalisation de plans d'aménagement des rives a été mis en place à frais réduits pour les propriétaires en 2011.
- En 2016, un règlement de Saint-Victor vient obliger les propriétaires à reboiser leurs rives. La sensibilisation des riverains n'aura pas suffi pour certains. L'effort doit être collectif.
- 1982, année de la publication du premier journal de l'APELF. De nombreux articles concernant l'environnement, la flore, la faune, les causes de pollution et les solutions à appliquer sont publiés depuis 38 ans.
- Appel à la collaboration de pêcheurs en 1985 pour obtenir des données sur les populations de poissons.
- L'APELF se prononce sur le plan d'urbanisme et le schéma d'aménagement en '86, '87 et '88.
- Opposition de l'APELF à un projet de pisciculture près du lac.
- Au début des années 1990, la circulation des embarcations et motos marines préoccupe les riverains et l'association. La circulation à vitesse élevée dans les zones peu profondes est cause de pollution. Les premières règles de nautisme préconisées par l'APELF sont publiées. La sensibilisation des plaisanciers est le moyen utilisé encore aujourd'hui.
- Les espèces envahissantes, comme la moule zébrée, font partie des préoccupations dès 1994. Constat de l'introduction de la perchaude dans le lac en 1994, possiblement par des pêcheurs tout comme vers 1975 pour le doré.
- Participation à divers programmes de suivi de la qualité de l'eau du lac depuis le début de l'association.
- Contrôle des goélands depuis 2006 et plus récemment des bernaches du Canada.
- Ensemencement de truites arc-en-ciel en 2007 et 2011, de dorés en 2014, 2018 et 2019.
- Réalisation de nombreuses études sur la qualité de l'eau et des sources de pollution. Suivi de la qualité de l'eau du lac et études des ruisseaux. Études détaillées et publication de rapports importants.
- Les algues bleues deviennent une préoccupation en 2007. Plus récemment, le myriophylle à épi s'affiche



Photo : Dominique Dallaire

comme une menace potentielle importante à la navigation, à l'environnement et à la valeur des propriétés.

•Au cours des dernières années, la lutte aux phosphates devient une priorité.

•En 2019, l'APELF met à jour les 10 commandements destinés aux résidents et publie un code de conduite des utilisateurs du lac Fortin.

•L'APELF s'implique dans des activités sociales avec son souper-bénéfice annuel et depuis trois ans en organisant une activité hivernale dans le cadre du Festi-Neige.

Une association comme la nôtre ne peut pas survivre sans l'engagement de personnes qui croient que le re-

groupement des riverains peut faire la différence pour le bien-être de la collectivité et la protection du lac. Il ne faut pas attendre des autorités politiques de mener la parade. Règle générale, les gouvernements agissent quand la pression des citoyens est soutenue et représente la volonté populaire. La protection du lac ne peut pas être en de meilleures mains que celles des personnes qui sont directement concernées : les propriétaires riverains. L'APELF, depuis 40 ans, renseigne, propose, étudie, appuie, met en place des programmes, défend l'environnement du lac et les investissements des propriétaires, conseille, coordonne, participe aux décisions.... et ce, grâce à plus de 100 bénévoles qui au fil des ans ont mis temps et énergie à assurer la pérennité de notre bien collectif.

Une sculpture sur la petite île au centre du lac.

Le 5 septembre 2017, le Conseil municipal de Saint-Victor adoptait la première politique culturelle de Saint-Victor pour les années 2017-2022.

Les trois principes directeurs sont :

«1. *Nous croyons que la création et le maintien d'un milieu de vie stimulant et enrichissant pour toutes les générations contribuent au bien-être des citoyens et font en sorte qu'ils soient heureux de demeurer à Saint-Victor ou qu'ils souhaitent revenir s'y installer. Une vie culturelle est un élément important pour y arriver.*

2. *Nous sommes très fiers des attraits paysagers et touristiques de notre coin de pays et c'est pourquoi nous souhaitons tout mettre en œuvre pour mettre en valeur et promouvoir nos richesses patrimoniales et historiques. Cela fait en sorte que les gens ont envie de nous visiter.*

3. *Nous voulons susciter l'implication et la responsabilité de chacun en ce qui concerne le dynamisme de la vie culturelle de la municipalité, que ce soit les citoyens, les organismes, les entreprises, les élus et les différentes instances. Nous souhaitons vivement développer une relève.»*

Suite à la publication de la politique culturelle, l'APELF s'est immédiatement sentie concernée par la mise en œuvre de celle-ci. Notre implication à la mise en œuvre

de la politique culturelle de la municipalité vient enrichir ce partenariat déjà bien établi. Plusieurs principes directeurs et axes d'intervention rejoignent les préoccupations et mandats de l'association. Mentionnons que le lac Fortin est au cœur de l'œuvre sculpturale qui représente la politique culturelle de Saint-Victor. Œuvre qui a été inaugurée lors du lancement de la politique culturelle et qui est exposée à la bibliothèque municipale.

La devise de Saint-Victor «S'unir pour bâtir» rejoint aussi la volonté des résidents du lac qui par leur regroupement au sein de l'APELF, s'unissent pour bâtir un avenir respectueux de l'environnement et de l'écologie du lac Fortin. Le lac Fortin représente un attrait touristique, historique et patrimonial pour la municipalité, les victorais et victoraises. Il occupe une place importante au sein de la municipalité.

C'est en regard de notre intérêt pour la politique culturelle et de la volonté de concertation des efforts pour la survie du lac Fortin que l'APELF a proposé en novembre 2018, la réalisation d'une œuvre sculpturale qui vise à rejoindre et même galvaniser la volonté des résidents à la sauvegarde du lac Fortin. La proposition de l'APELF est d'identifier cette œuvre à un sujet qui suscite le respect et l'admiration de tous : un pygargue à tête blanche survolant son nid. Le pygargue à tête blanche, oiseau majestueux qui impose le respect s'est établi au lac Fortin depuis quelques années déjà. Un couple y a fait son



Vague, vague l'histoire

Cette œuvre de métal, matériau résistant qui symbolise bien la résilience des citoyens de Saint-Victor, témoigne de l'identité de la localité.

D'abord, la forme de la structure principale illustre le lac Fortin. On y aperçoit l'église, tout en haut, le cœur du village. Viennent ensuite, au centre, les Arts de la rue, la musique, les loisirs et les Festivités Western, qui font partie de l'ADN culturel de la municipalité.

Les industries, les producteurs et les transformateurs de sirop, le bois, les composites, les filatures, l'eau et les imprimeries y trouvent également une place privilégiée.

Le lac est représenté dans sa forme première. Les trois anneaux représentent les trois entités qui forment Saint-Victor : le village, la station et la campagne dont le lac Fortin fait partie. Ils font également référence aux trois côtes. Un anneau, c'est sans fin, comme la solidarité qui nous unit.

De l'autre côté, la sculpture illustre la force et la détermination de la population : S'unir pour bâtir.

Michelle Giguère

nid sur la grande île et de jeunes pygargues y ont vu le jour. La présence de ces grands oiseaux attire le regard de tous les utilisateurs du lac et leur présence crée un sentiment de fierté à la beauté de l'environnement du lac Fortin. Ces oiseaux sont un symbole rassembleur auprès des résidents du lac. Ils invitent par leur présence à la protection de l'environnement du lac. L'APELF souhaite donc mettre en avant-plan ce symbole rassembleur à la protection de l'environnement. Le pygargue à tête blanche comme œuvre sculpturale s'accorde avec plusieurs axes d'intervention de la politique culturelle, notamment : 1. Favoriser un sentiment de fierté et d'appartenance, de responsabilité et d'entraide au sein de la communauté en ce qui a trait à la vie culturelle. 2. Favoriser la connaissance, la protection, la mise en valeur et la transmission de notre patrimoine culturel, qui reflète notre identité, dans une perspective de développement durable.

Cette sculpture, installée au centre du lac sur le récif s'y trouvant, fera office de rose des vents et indiquera la direction du vent. Elle sera fabriquée avec des matériaux résistants aux intempéries et fixée en permanence. Cette

œuvre est une proposition de l'artiste qui a réalisé la sculpture représentative de la politique culturelle, Madame Michelle Giguère. Michelle Giguère est aussi une résidente du lac Fortin. L'œuvre pourrait être dévoilée au début de l'été lors d'une cérémonie. Nous vous tiendrons informés, particulièrement en regard de la situation sanitaire au Québec, ce qui pourrait nous obliger à retarder l'évènement.



Activités de l'APELF prévues pour 2020

Les activités de l'APELF devront s'ajuster en fonction de la situation sanitaire au Québec et des règles imposées pour contrer la COVID-19.

- Organisation d'un évènement pour souligner le 40^{ième} anniversaire de l'APELF. Reconnaissance de la contribution des nombreux bénévoles au cours des années.

- Poursuivre la mise en œuvre du plan d'action découlant de l'étude du ruisseau Noir, soit la possibilité de doter le bassin versant du ruisseau Noir d'un statut de protection et y prescrire des modalités particulières d'exploitation de la forêt. Expertise d'un spécialiste en foresterie requise.

- Poursuivre la recherche d'une méthode d'élimination des phosphates provenant des eaux des fosses septiques. Sollicitation de l'aide du COBARIC et du ministère de l'Environnement.

- Revoir le logo de l'APELF. Actualisation du logo de l'APELF pour le quarantième anniversaire de la création de l'APELF.

- Poursuivre notre implication dans la réalisation de la sculpture. Préparation du site pour l'installation de l'œuvre. Prévoir un évènement de lancement, préparation de textes concernant la présence du pygargue à tête blanche au lac.

- Participation à l'activité Festi-neige 2020 de Saint-Victor en organisant une journée d'activités hivernales au lac Fortin le 23 février 2020 (sentiers de ski de fond et raquette, signalisation, sleigh ride, cerfs-volants, glissade, feux de bois, boissons chaudes, tire sur la neige, trous de pêche et fournir de l'équipement de pêche).

- Réalisation, recherche de commanditaires, impression et distribution du journal de l'APELF. Spécial 40^{ième} anniversaire. Le journal sera distribué à chaque résidence autour du lac, membre et non membre.

- Pourparlers en vue de l'aménagement d'une descente de bateaux sur un terrain privé. Le site serait réservé aux résidents du lac et membres de l'APELF.

- Sollicitation au cours de l'été auprès de chaque résident (porte-à-porte) pour devenir membre de l'APELF

et autres travaux (emploi étudiant).

- Répondre aux demandes des membres et autres intervenants, fournir de l'information par nos diverses plateformes informatiques, maintenir à jour nos listes de membres et autres informations pertinentes, assurer le suivi budgétaire et toutes les autres fonctions administratives liées aux activités de l'association. Maintenir notre poste d'agent de bureau sur une base de temps partiel.

- Traiter, analyser et commenter des dossiers divers qui touchent le lac et son environnement (constructions, travaux de voirie, milieu riverain, etc.).

- Participation à une journée d'étude sous l'égide du COBARIC avec l'ensemble des associations de protection de l'environnement des lacs de la région.

- Au début de l'été, installation des bouées de sécurité pour les récifs et des bouées relatives à la circulation des bateaux. Toutes les bouées sont retirées de l'eau à l'automne. Poursuivre la sensibilisation des propriétaires de bateaux à un comportement social et environnemental responsable, cartes des zones nautiques et bouées.

- Mise à jour et réimpression de 100 cartes des zones nautiques.

- Organisation du souper annuel de l'APELF à l'OTJ (souper spaghetti).

- Organisation et tenue de l'Assemblée générale des membres en juillet 2020.

- Tenue de réunions du Conseil d'administration.

- Poursuite de notre implication dans le Réseau de Sui-vi Volontaire des Lacs (RSVL) avec le ministère de l'Environnement du Québec (échantillonnage d'eau à diverses périodes de l'été et suivi de la transparence de l'eau).

- Installation de pancartes de rues pour la sensibilisation aux dangers de l'introduction du myriophylle à épi et sur la circulation des bateaux à moteur en zones peu profondes.

La maisonnette

Dans la parution du journal de l'année dernière, nous avons publié un texte qui dressait un court historique du lac Fortin, du début de la Nouvelle-Beauce à nos jours. Faisant suite aux commentaires de lecteurs et lectrices qui ont apprécié cette thématique historique, nous vous proposons de nouveau cette année un texte qui rappelle un peu de l'histoire du lac. Il s'agit d'un texte qui raconte l'histoire de l'un des premiers chalets et de la famille qui l'a habité. Nous vous proposons donc de lire ou relire l'intégral d'un article paru dans le journal de l'APELF de 1988, sous la plume de l'abbé Charles-Eugène Houde. Il s'agit de l'histoire du chalet du curé Houde, avant qu'il n'en devienne propriétaire. Les seules modifications au texte d'origine sont des notes de la rédaction (N.D.L.R.) ajoutées, afin de préciser certains détails utiles à la compréhension.

«La maisonnette et sa première propriétaire»

«C'est le nom d'un des premiers chalets bâtis sur la rive du lac Fortin, dit aussi : lac des Pins.»

Madame Caroline-Alexandra Bouchette de St-François de Beauce, épouse de Monsieur Taschereau Fortier, Régistrateur, fait construire sa maison d'été en juin 1903, sur un terrain situé près du Club des Jarrets Noirs. *(N.D.L.R. le Club de pêche des Jarrets Noirs détenait un bail de droits exclusifs de pêche sur le lac, lequel lui avait été consenti par le gouvernement du Québec en 1900.*

Pratique courante à cette époque afin de favoriser le développement du territoire).

Tous les pilotes de canots motorisés au lac Fortin connaissent l'écueil à éviter en contournant la pointe des pins. Près de là, à environ cinq cents pieds du rocher, le vieux chalet repose encore sur son assise au fond de la clairière. *(N.D.L.R. Le rocher se situe à la pointe sud-est du lac où se trouve un chalet au toit rouge).*

Monsieur et Madame Taschereau Fortier, leur fils et leur nièce, Mademoiselle Geneviève De Léry, ont profité de la villégiature reposante et féérique dans ce domaine enchanteur agrandi à la suite d'achats successifs. *(N.D.L.R. Mademoiselle Geneviève De Léry est une descendante de la famille du Seigneur de la seigneurie Rigaud-Vaudreuil Monsieur Chaussegros De Léry, vers 1775).*

La présence et les services des domestiques dévoués, le va-et-vient des membres du Club, les visites des parents et des amis heureux de participer à des fêtes champêtres ou à des soirées aux flambeaux, le voisinage amical de la famille de Monsieur l'avocat Laetare Roy (plus tard juge), étaient autant de facteurs qui ne laissaient pas de place au moindre sentiment de solitude.



Photo : Dominique Dallaire

Année après année, les vacances au Lac étaient fort désirées. La préparation devait se faire avec soin parce que la conservation des aliments et le transport n'étaient pas aussi faciles qu'aujourd'hui. Toutefois, ces activités créaient une ambiance très spéciale. C'est au moment d'une de ces périodes que la famille subit une lourde épreuve. Le fils unique, pensionnaire dans une institution de Montréal, est attendu pour les vacances d'été quand les autorités du collège informent les parents du décès du jeune étudiant, victime d'une brève maladie. Le père, la mère et la cousine sont atterrés.

Vous admettez avec moi que ces jours sombres ont été très difficiles à vivre. Seule la foi intense et un grand esprit chrétien pouvaient reconforter ces parents affligés et leur donner le courage d'accepter la volonté du Grand Maître. Cela n'a pas empêché ceux-ci de se poser la question suivante : «Pourquoi Dieu nous a-t-il prêté ce trésor de fils pour si peu de temps?».

De retour au Lac pour la saison estivale, la maman demande à un domestique de peindre le canot personnel de son garçon. L'ouvrage exécuté, Madame fit de ce canot une jardinière à fleurs. (Après tant d'années, des fragments peints couleur turquoise sont encore visibles).

Quelques années passent et c'est au tour de l'époux d'aller rejoindre ses pères. Madame Caroline-Alexandra voit s'ajouter au poids de son chagrin, l'obligation de changer l'orientation de sa vie. Elle quitte donc St-François de Beauce pour s'établir à Québec, sa ville natale, afin d'assurer sa subsistance et celle de Mademoiselle Geneviève adoptée à l'occasion du décès de sa mère, l'épouse du Seigneur de Léry de l'époque et la sœur de Madame Taschereau-Fortier. Ayant fait ses études secondaires au Couvent des Ursulines, étant parfaite bilingue, Madame obtient un emploi de traductrice à la Gazette Officielle au Parlement de Québec où elle avait déjà œuvré.

Mademoiselle Geneviève De Léry était pour sa tante une raison de vivre. Ces deux personnes se rendaient la vie agréable et signifiante. D'ailleurs, l'orpheline appréciait la valeur de l'accueil et l'affection dont elle était bénéficiaire. Le dévouement avec lequel Mademoiselle a assisté et aidé sa tante, j'oserais dire sa deuxième mère jusqu'à son grand âge, nous a prouvé la grandeur et la sincérité de sa reconnaissance.

Madame Caroline-Alexandra s'est appliquée à cultiver

son talent de romancière dans ses temps libres et elle a écrit plusieurs livres sur la petite histoire du pays à l'intention des jeunes. Son nom de plume était : «Maxine». Le temps le plus fertile pour la composition de ses volumes était la saison estivale vécue à la Maisonnette. Tante et nièce étaient amoureuses du petit domaine près du lac Fortin. Les domestiques et les voisins étaient toujours heureux de voir revenir ces dignes vacancières à la fin du printemps pour résider jusqu'à l'automne.

L'écrivain passait une grande partie de ses journées au coin droit de la galerie, face au lac, où elle avait fait placer une large tablette triangulaire pour écrire commodément les inspirations que les muses voulaient bien lui offrir. L'endroit était propice et agréable. Tout favorisait la réflexion et la méditation puisque la brise et l'ombre des grands pins dorlotaient suffisamment le corps pour l'empêcher d'être trop exigeant. Si la Maisonnette pouvait parler! Que de souvenirs nous seraient révélés!

Vous trouverez dans le dictionnaire des auteurs canadiens une critique positive et la liste des œuvres de cette merveilleuse romancière.

Le 23 mai 1954, Madame Caroline A. Bouchette, veuve non remariée de feu Taschereau-Fortier, m'a vendu sa propriété.

Avant de signer le contrat, Madame a mis beaucoup de soin à me livrer moult renseignements et recommandations; elle m'a demandé avec insistance de conserver, en son souvenir, la plaque sur laquelle était écrit «La Maisonnette».

À la remise des clefs du propriétaire, j'ai compris comment l'abandon de son domaine était pénible à cette grande Dame, capable de vivre les événements avec l'intensité profonde dont elle avait imprégné le caractère des personnages de ses romans. Toute en larmes, elle nous a quittés, le notaire et moi, soutenue par sa fidèle nièce.

Sur sa demande et celle de sa nièce, j'ai présidé à la sépulture de sa dépouille mortelle dans le cimetière de St-François d'Assise de Beauce, en 1957.

Le successeur d'une personnalité attachante.

Charles-Eugène

Convocation à l'assemblée générale annuelle 2020

À confirmer selon la situation sanitaire au Québec

L'assemblée générale annuelle des membres se tiendra le dimanche 5 juillet 2020. Les membres du conseil d'administration de l'Association pour la Protection de l'Environnement du Lac Fortin vous convoquent à l'assemblée générale à la résidence de l'Aube Nouvelle. Comme chaque année, café, jus et collation vous seront servis avant le début de l'assemblée.

En cette année du 40^{ième} anniversaire de fondation de votre association, nous comptons plus que jamais sur votre participation. Venez échanger avec nous sur des sujets qui vous concernent.

**Assemblée générale annuelle
C'est un rendez-vous :
Dimanche 5 juillet 2020, 9h00
à la résidence de l'Aube Nouvelle.**

Souper-Spaghetti 2020

À confirmer selon la situation sanitaire au Québec

Le souper-bénéfice annuel de l'APELF aura lieu cette année encore au terrain de l'OTJ le **samedi 22 août à compter de 16h00**. En plus de permettre à l'APELF de ramasser des fonds pour son financement, cette activité permet aux résidents et à leurs invités d'échanger et festoyer ensemble. Elle permet de tisser des liens avec nos voisins favorisant ainsi la cohésion sociale essentielle à notre plaisir de fréquenter et profiter du lac.

Lors du souper 2019, nous avons accueilli près de 110 convives. Il y a eu tirage de nombreux prix. Des feux d'artifice, des feux de camp et de la musique ont agrémenté la soirée. Les commentaires des personnes présentes ont été très positifs et tous ont apprécié la soirée. L'implication des membres du Conseil d'administration et des nombreux bénévoles tant pour la préparation du site que pour le service des repas aux tables a contribué au succès de la soirée. Nous tenons aussi à souligner la présence de monsieur Jonathan V. Bolduc, maire de Saint-Victor et préfet de la MRC Robert-Cliche. Finalement, nous tenons à remercier sincèrement Danny et Marcel «Les restos Chez Danny» pour le succulent repas, les feux de camp, les feux d'artifice et leur grande générosité.

Nos bénévoles travaillent fort pour vous accueillir et faire un succès de cette activité année après année. Venez les encourager et passer une belle soirée.

Achetez vos billets le plus tôt possible.

L'APELF compte sur vous.

Merci de nous aider.

Développement durable,
Environnement et Lutte
contre les changements
climatiques



Réseau de surveillance volontaire des lacs



L'APELF de concert avec le ministère de l'Environnement du Québec, effectue chaque année divers prélèvements d'eau et mesures visant à suivre l'évolution de la qualité de l'eau du lac Fortin. Les résultats des dernières années ne montrent pas d'amélioration du niveau trophique du lac. D'après les résultats obtenus, le lac Fortin est à un stade intermédiaire d'eutrophisation. Ce qui n'est pas une bonne nouvelle. Afin de ralentir ce processus, le MDDELCC recommande l'adoption de mesures pour limiter les apports de matières nutritives issues des activités humaines. La concentration de chlorophylle a révélé un milieu dont la biomasse

d'algues microscopiques en suspension est élevée. La concentration moyenne de carbone organique dissous indique que l'eau est très colorée. La couleur a donc une forte incidence sur la transparence de l'eau. Les mesures de transparence de l'eau obtenues depuis plusieurs années par la méthode du disque de Secchi démontrent une eau trouble. À l'été 2019, l'APELF a effectué 10 mesures par la méthode du disque de Secchi et la transparence moyenne était de 2,6 mètres de profondeur. Le tableau suivant donne les mesures moyennes de transparence en mètres pour les années 2010 à 2019.

2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
2,7m	2,2m	2,5m	2,1m	2,3m	2,8m	2,5m	2,4m	2,7m	2,6m

MINI-PELLE
Gilles Beaudoin

POUR TOUTS PROBLÈMES DE DRAINAGE

Système de vérification par caméra couleur | Nettoyage à pression

Licence RBQ : 8312-7472-00

341, boul. Duval, St-Victor (Qc) G0M 2B0
Tél.: 418 588-2452 • Cell.: 418 230-8420

LES ENTREPRISES DANPLEX INC.
Entrepreneur électricien

DANPLEX

- ⚡ Résidentiel, commercial et industriel
- ⚡ Générateurs commerciales, résidentielles et agricoles
- ⚡ Bornes de recharge pour véhicules électriques

418 484-3080
danplex.qc.ca

120, boulevard Bernard, C.P. 2032
St-Éphrem (Québec) G0M 1R0

RBQ: 2887-3747

EXCAVATION POULIN

Creusage de drains, d'égouts, d'aqueducs & terrassement

418.588.6424

ST-VICTOR

RBQ : 2578-9488-57

ENVIROSEPTIC | PREMIER TECH | BIONEST

Magasin Coop St-Victor

Tradition

Éric Lessard, gérant

Tél. : 418 588.6803 Fax. : 418 588.7700

132, rue Commerciale, Saint-Victor Québec G0M 2B0

Le plus grand risque pour votre propriété : le myriophylle à épi.

AVIS IMPORTANT

Aux résidents et usagers du lac Fortin

Plusieurs d'entre vous sont possiblement au courant de la menace qui plane sur le lac Fortin, nous parlons ici de l'introduction de la plante nuisible qu'est le **myriophylle à épi**. Si vous avez à cœur la qualité du lac, nous vous invitons à lire attentivement le présent avis.

L'introduction du myriophylle à épi est principalement causée par les plaisanciers qui transportent d'un lac à l'autre des morceaux, aussi petits que 1 cm, accrochés à leurs bateaux, équipements ou remorques.

La menace est bien réelle et elle a frappé plus d'une centaine de lacs partout au Québec. Des lacs près de chez nous, en Estrie et Chaudière-Appalaches, sont victimes de cette catastrophe. Il s'agit bien d'une catastrophe, puisque cette plante nuisible étouffe tout le

littoral du lac. Il devient alors impossible d'y circuler en bateau, en pédalo, en kayak, etc. Aussi, la valeur des propriétés diminue significativement si la plante infeste le lac. Si vous vendez votre résidence, la présence du myriophylle dans un lac infesté doit être déclarée par le vendeur. Il faut à tout prix éviter que le lac Fortin ne soit victime de la négligence d'un propriétaire qui lui-même, un parent ou un ami utiliserait son terrain pour mettre à l'eau une embarcation ayant navigué sur un autre lac. **Ne courez aucun risque, car les effets sont trop grands.** Soyez la personne qui aidera le lac Fortin à garder sa vitalité et à garder la juste valeur de toutes les propriétés au lac. Cet été nous avons déjà noté la présence de plusieurs bateaux et motos marines provenant de l'extérieur du lac.

Toutes les embarcations sont visées : bateau à moteur ou à voile, ponton, pédalo, moto marine, canoë, planche à voile et à pagaie, etc. Aussi toutes les remorques (particulièrement celles louées, notamment pour les pontons) ainsi que les équipements de nautisme, cordages, viviers et autres doivent être nettoyés AVANT leur mise à l'eau. Le lavage minutieux et rigoureux des embar-



561, Rang Ste-Caroline
Saint-Victor (Québec) G0M 2B0

LOCATION / VENTE D'OUTILS
VENTE / RÉPARATION DE SCIE À CHAÎNE
STIHL - HUSQVARNA
MOTEUR **HONDA**
GÉNÉRATRICE ET MOTEUR **LIFAN**
TRACTEUR À GAZON / CHASSE-NEIGE

Marco Lapointe, propriétaire
alapointequip@telvic.net

Tél. : 418 588-3567
Télééc. : 418 588-6957

www.armandlapointeequipement.com

Suite *Le plus grand risque pour votre propriété : le myriophylle à épi*

cations, équipements, remorques et même l'arrière du véhicule ayant servi à mettre à l'eau l'embarcation est obligatoire. Il doit être fait loin du lac pour s'assurer que les résidus ne s'écoulent pas vers le lac ou qu'ils ne collent pas aux souliers ou équipements qui pourraient entrer en contact avec l'eau du lac. **La meilleure solution est de refuser l'utilisation de votre terrain pour la mise à l'eau d'une embarcation qui a navigué sur un autre lac.** Pour mettre fin à l'insistance d'un parent, d'un ami, d'un enfant ou de l'ami de votre enfant, il vous faut à tout prix résister ou encore invoquer le règlement municipal de Saint-Victor qui « **interdit à un propriétaire d'autoriser la mise à l'eau, à partir de son terrain, d'une embarcation ayant navigué sur un autre lac** ».

À la fin de l'été dernier, vous avez tous reçu cet important avis des municipalités de Saint-Victor, de Saint-Alfred et de l'APELF.

Nous avons voulu visualiser les dommages que causerait l'introduction du myriophylle au lac. Nous avons donc produit une carte qui montre les secteurs qui seraient infestés par le myriophylle. Cette plante est tellement envahissante qu'elle empêche toute forme de navigation. Allez lire sur Internet pour vous en convaincre. **Nous n'exagérons pas la menace.**

Pour réaliser la carte, nous avons suivi les lignes de profondeurs de 2 ou 3 mètres selon les secteurs. Le myriophylle peut facilement prendre racine jusqu'à quatre mètres de profondeur et même plus. **Environ 25% de la superficie du lac deviendrait impraticable à toute navigation et à la baignade, et ce en quelques années.** Localisez votre chalet sur la carte et demandez-vous comment vous pourriez vous rendre à l'eau libre pour faire du bateau, de la voile, du pédalo, du kayak, aller à la pêche, etc.

La menace qui guette

Carte des zones qui seraient infestées par le myriophylle à épi

La navigation, peu importe le type d'embarcation, deviendrait impraticable sur environ 25% du lac



Festi-Neige 2020

Pour une troisième année, l'APELF s'est jointe à la municipalité de Saint-Victor pour l'organisation des activités du Festi-Neige le 23 février.

Les activités se sont déroulées, comme à l'habitude, à partir de la plage municipale du lac Fortin. Les gens pouvaient y pratiquer le ski de fond, la raquette, la pêche sur la glace, faire une promenade en traîneau à chevaux, se sucrer le bec avec de la tire d'érable sur la neige, les enfants pouvaient aussi profiter d'une glissade, du carrousel de glace et faire voler des cerfs volants. Justement, la nouveauté de cette année fut l'envolée de plusieurs cerfs volants qui ont coloré le ciel bleu de cette journée magnifique. Une météo extraordinaire aura permis à plus de 225 personnes de profiter des activités hivernales au lac.

Une température et une organisation impeccable ont été les facteurs de réussite de l'évènement. La colla-

boration entre la municipalité et l'APELF fut aussi garante de ce succès.

Le travail des bénévoles pour la préparation du site et lors de la tenue de l'évènement est indispensable et l'APELF tient à souligner le travail des bénévoles : Bob Moran, Louis Aubry, Karine Métivier, Marcel Pagé, Éric Audet, Yves Roy, Ruth Roy, Gérald Paré, Louis Roy, Benoit Doyon, Pierre Doyon, Jacques Lachance et notre employé Sébastien Lapierre. Nous tenons aussi à remercier Mme Anne-Marie Mathieu de la firme PLANIFETIME pour sa précieuse collaboration et qui œuvre pour la municipalité lors de cette activité.

De plus, nous avons pu compter sur le soutien de nos commanditaires : Armand Lapointe Équipement, Hôtel Historique Route 66 et la COOP de Saint-Victor.

Merci et bravo à toute l'équipe.



Photo Anne-Marie Mathieu

À venir :

**Assemblée générale annuelle
C'est un rendez-vous :
Dimanche 5 juillet 2020, 9h00
à la résidence de
l'Aube Nouvelle.**

**Souper-Spaghetti
terrain de l'OTJ le samedi 22
août à compter de 16h00**

**Visitez et Aimez notre page
Facebook :
APELF**



Photo Anne-Marie Mathieu



Photo Anne-Marie Mathieu



HÔTEL HISTORIQUE ROUTE 66 | ST-VICTOR



HÔTEL : 266 rue Principale, St-Victor
 RESTO : 108 rue Commerciale, St-Victor

418 588-7000

